

Communiqué du Commissaire - Revue nationale des commis de détachement

Je suis heureux d'annoncer que le groupe de travail chargé de la revue nationale des commis de détachement a terminé ses travaux et que la GRC ira de l'avant avec ses recommandations.

Pendant la dernière année, le groupe de travail a analysé les principales activités des employés de soutien des détachements dans toutes les divisions, ainsi que leurs conditions de travail générales et les connaissances qu'ils doivent posséder pour exécuter leurs diverses fonctions.

Cette revue visait à assurer l'uniformité et l'équité des descriptions de travail des adjoints aux services de détachement, et des classifications connexes, à l'échelle de toutes les divisions. À la suite de vastes consultations menées auprès du Syndicat des employés du Solliciteur général et des adjoints aux services de détachement partout au pays, le groupe de travail a élaboré quatre descriptions de travail génériques nationales, et un comité d'experts provenant tant de la GRC que de l'extérieur y a attribué les classifications pertinentes. Voici ces classifications :

Adjoint aux services de détachement 1 CR05
Adjoint aux services de détachement 2 CR04
Superviseur aux services de détachement 1 AS01
Superviseur aux services de détachement 2 AS02

Au cours des prochaines semaines, les employés des détachements recevront un avis écrit officiel concernant la description de travail et la classification qui s'appliquent à leur poste, et pourront les examiner en collaboration avec leurs gestionnaires.

La date d'entrée en vigueur des nouvelles descriptions de travail et classifications correspondra à la date de mise en oeuvre du SIRP ou du système PRIME dans chaque détachement. On a en effet évalué que l'instauration de ces nouveaux systèmes de gestion des dossiers a entraîné l'augmentation la plus marquée des connaissances nécessaires pour exécuter les fonctions d'adjoint aux services de détachement et de la complexité de ce rôle.

La rémunération rétroactive sera déterminée selon la description de travail générique qui s'applique à chaque poste et la date de mise en oeuvre du SIRP ou du système PRIME dans chaque détachement.

Les adjoints aux services de détachement et leurs superviseurs offrent un précieux soutien aux membres réguliers, aux cadres supérieurs, aux autres employés de la GRC ainsi qu'au public, et font souvent beaucoup plus que leur devoir pour ce faire. Nous sommes fiers d'eux et nous leur sommes reconnaissants de leur contribution essentielle, passée et présente, à la sécurité des collectivités.

Je remercie tous les participants à cette revue ainsi que tout le personnel assidu et consciencieux dans les détachements de la GRC partout au Canada.

Le commissaire

William J.S. Elliott

Le 19 juin 2009